

Foire aux questions

Quelle est la différence entre une démarche artistique et des intentions de recherche ?

- Dans votre texte de démarche artistique, nous nous attendons à ce que vous décriviez les enjeux et les thématiques générales qui sont à la base de votre pratique ainsi que les approches matérielles et/ou théoriques que vous utilisez pour les exprimer. Vos intentions de recherche, quant à elles, doivent mentionner quels aspects matériels et/ou théoriques vous souhaitez approfondir durant les huit semaines de la résidence. Puisque la mission du centre est ancrée dans la recherche et l'expérimentation, nous nous attendons à comprendre comment les ressources offertes par ENE vous permettront de le faire (le contexte, les ateliers techniques, le centre de documentation, le lieu géographique, etc.).

Est-ce possible d'appliquer en tant que collectif ?

- Nous avons présentement l'infrastructure pour accueillir des duos. Cependant, les conditions d'accueil demeurent les mêmes, c'est-à-dire que le duo partage le studio et le cachet. Si vous avez des questions à ce sujet, nous vous encourageons à communiquer avec nous par courriel à info@estnordest.org ou par téléphone au 418-598-6363.

Est-ce que je peux appliquer si je n'ai pas de site web ?

- Oui, tout à fait !

Est-ce que je peux appliquer si je n'ai pas de diplôme d'études universitaires ?

- Oui, il n'est pas nécessaire d'avoir fait des études universitaires pour appliquer.

Quel genre de financement offrez-vous ?

- Nous offrons l'hébergement, l'utilisation des ateliers techniques et un support technique, artistique et logistique. Les matériaux, les frais de déplacement et autres frais de subsistance sont à la charge des résident·e·s. Nous offrons toutefois un cachet qui peut aider à couvrir ces frais et nous pouvons vous supporter pour l'application à des bourses.

Si je suis un·e auteur·e dans le domaine de la littérature, du théâtre ou de la poésie, est-ce que je peux appliquer à la résidence dédiée aux auteur·e·s en art actuel ?

- La résidence est réservée aux auteur·e·s dont le travail de recherche et d'écriture se concentre sur les arts visuels et médiatiques et est soutenue par des notions, des enjeux et des théories actuels. Nous sommes ouvert·e·s à des méthodologies plus artistiques et interdisciplinaires qui permettent de questionner la création de savoir. Ainsi, si vous avez une approche d'écriture plus créative, il est possible d'appliquer. La forme que prend votre écriture doit toutefois participer à votre réflexion sur l'art. Il est également possible pour les auteur·e·s d'utiliser les ateliers techniques.

Quand puis-je m'attendre à recevoir une réponse à la suite du dépôt de mon application ?

- L'appel de dossiers se termine à la mi-novembre et les comités se rencontrent à la mi-janvier. Les candidat·e·s recevront une réponse au début du mois de février, même si celle-ci est négative.

Est-ce possible de réappliquer l'an prochain si je ne suis pas sélectionné·e ?

- Oui, vous pouvez toujours réappliquer.

Est-ce possible d'avoir de la rétroaction si mon dossier n'est pas sélectionné ?

- Étant donné le nombre élevé de dossiers que nous recevons, il n'est malheureusement pas possible d'avoir de la rétroaction.

À quoi ressemble la vie communautaire lors de la résidence ?

- Chaque résidence est formée de quatre artistes et d'un·e auteur·e qui vivent ensemble dans le même bâtiment, où l'équipe travaille également durant la semaine. L'énergie spécifique au groupe détermine en quelque sorte le rythme de vie de la résidence. Cependant, les résident·e·s et l'équipe partagent à chaque résidence un espace commun qui comprend une cuisine et un salon. Dans ces espaces communs, nous partageons des repas, des cafés et des discussions au quotidien. Néanmoins, les résident·e·s ont chacun leur espace privé où se recueillir. Le studio comprend un espace de travail au rez-de-chaussée et un espace de repos, avec un lit, sur une mezzanine.

Est-ce que le bâtiment est accessible pour les personnes à mobilité réduite ?

- Le centre travaille actuellement à rendre ses espaces plus accessibles. Si vous avez besoin d'information, s'il vous plaît communiquer avec nous par courriel à info@estnorddest.org ou par téléphone au 418-598-6363.

Est-ce que je peux venir avec mon·ma conjoint·e ?

- Les conjoint·e·s ne peuvent pas vous accompagner durant la résidence. Cependant, ils·elles peuvent vous rendre visite pour une période de deux nuits consécutives, à faible coût, durant votre séjour.

Est-ce que je peux venir avec mon/mes jeune(s) enfant(s) ?

- Nous travaillons actuellement au développement d'un protocole pour l'accueil de résident·e·s avec un ou des jeune(s) enfant(s). Si cela est votre situation, nous vous suggérons de nous contacter par courriel via info@estnorddest.org ou par téléphone au 418-598-6363. Nous pourrions vous aviser du contexte d'accueil possible selon votre situation.

Est-ce que je peux amener mon animal de compagnie en résidence ?

- Les animaux de compagnie ne sont pas permis à moins que ceux-ci soient des animaux d'assistance ou de soutien émotionnel. Si tel est votre cas, une lettre d'un·e psychologue ou d'un·e médecin vous sera demandée.

Si vous avez des questions qui ne sont pas mentionnées, nous vous invitons à vous joindre à nous lors d'une période de questions en ligne avec la directrice générale et artistique du centre le mercredi 4 octobre 2023 à midi, sur Zoom.